



**HAL**  
open science

## Le cahier des charges de la filière Comté : préservation de l'identité au service de la durabilité

Louis Meyer

### ► To cite this version:

Louis Meyer. Le cahier des charges de la filière Comté : préservation de l'identité au service de la durabilité. Rôle de l'origine dans la durabilité des systèmes alimentaires localisés en particulier, le rôle de l'économie circulaire dans les indications géographiques, Origine diversité territoire, Nov 2024, Parme (IT), France. hal-04801685

**HAL Id: hal-04801685**

**<https://hal.science/hal-04801685v1>**

Submitted on 25 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MEYER, Louis

l.meyer@comte.com

Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté, Université de Franche-Comté, France

Conférence Internationale Parme 2024

Atelier n° 2

## **Le cahier des charges de la filière Comté : préservation de l'identité au service de la durabilité**

La filière Comté avec près de 70 000 tonnes de fromages produits par an est la première AOP fromagère française. Trois opérateurs, différents dans la majeure partie des cas, réalisent la fabrication du Comté : les producteurs – de lait -, les fromagers, et les affineurs. L'agriculture de la zone est spécialisée dans la production des fromages AOP que sont le Comté, le Morbier, le Mont d'Or et le Bleu de Gex. Ainsi, en 2023, plus de 85 % des volumes de lait collectés dans le Doubs et le Jura sont transformés en un des 4 fromages AOP renforçant ainsi l'impact de la filière sur le territoire (source : DRAAF Bourgogne-Franche-Comté, CIGC). Le cahier des charges de cette filière comprend depuis de nombreuses années des mesures encadrant les pratiques agricoles en vue de préserver l'identité du produit. A travers ces mesures, la filière affirme agir en faveur de la durabilité.

La durabilité attire à la fois aux domaines économiques, sociaux et environnementaux. Dans chacun de ces domaines, les acteurs de la filière ont adopté des règles et des modes de fonctionnement qui permettent de garantir ces trois piliers. Cependant, le changement climatique, les attentes sociétales croissantes en matière environnementale et de bien-être animal, les comportements individualistes, et les crises périodiques que peuvent connaître la filière rappellent que rien ne peut être tenu pour acquis en matière de résilience et de durabilité. Cette dernière est aussi liée à l'éthique<sup>1</sup> des acteurs car la prise en compte de la durabilité dépend des principes d'actions qui les guident. Ainsi, le cahier des charges du Comté, qui « régleme » les pratiques, est une expression de l'éthique collective de la filière – puisque ce sont eux qui se dotent, à la règle de l'unanimité des collègues qui composent l'interprofession, de cet outil réglementaire.

Pour discuter de ces questions, le propos s'articulera autour de trois parties :

- Nous commencerons par expliciter la manière dont le cahier des charges du Comté protège l'identité du produit. A cette fin, nous détaillerons diverses mesures visant à préserver cette identité telles que l'encadrement de la taille des fermes, la limite individuelle de productivité, la régulation de la taille des ateliers ou encore l'obligation du maintien d'une part de prairies permanentes.
- Ensuite, nous expliciterons l'apport de ces mesures en termes de la durabilité. Nous discuterons de leur impact direct sur la durabilité car elles apportent une valeur ajoutée à la fois économique, sociale et environnementale. Mais nous aborderons aussi leur impact indirect : en effet, dans le cas d'un produit AOP, le terroir peut être considéré comme un

---

<sup>1</sup> On comprend ici le mot éthique comme l'ensemble des principes moraux qui s'imposent aux personnes qui exercent une même profession, une même activité. (Académie française, 2024)



facteur de production du produit. Ainsi la préservation du terroir et les actions en faveur de la qualité du produit ont un impact en termes de durabilité car si le terroir et ses composantes sont détruits, la production du produit ne sera pas pérenne.

- Enfin, le fonctionnement de la filière, ainsi que la préservation de l'identité du produit renforcent l'interdépendance, le sentiment d'appartenance et l'éthique des acteurs<sup>2</sup>. Ce fonctionnement permet l'établissement d'un échange entre les acteurs de données économiques, en vue de négociation qui permettent un partage de la valeur ajoutée jugée équitable.

## Références Bibliographiques

Bérion Pascal, Majchrzak Tatiana (2015), « *L'AOP Comté, diagnostic organisationnel et description des filières pour une ACV Territoriale* ». Rapport de recherche, ANR ALID, projet ACYDU, 55 pages.

Bret, J.-J. (2021). *Les héritiers du comté : Résistance et renaissance de 1945 à 2013*. Éditions Raison et passions

Cahier des charges de l'appellation d'origine protégée « Comté », Journal officiel de la République Française (2017). <https://www.calameo.com/comte/read/002256870c4e20180ef57>

Fumey, G., & Bérion, P. (2010). Dynamiques contemporaines d'un terroir et d'un territoire : Le cas du gruyère de Comté. *Annales de géographie*, 674(4), 384-403. <https://doi.org/10.3917/ag.674.0384>

Gaillard, C., Mougenot, C., & Petit, S. (2018a). Le fromage de Comté dans l'ère du temps. *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 28, Article 28. <https://doi.org/10.4000/temporalites.5377>

MEYER, L. (2022). *Le CIGC, pierre angulaire et clef de voute de la filière Comté* [Mémoire de recherche]. Université Paris-Nanterre.

MEYER, L. (2023). *Externalités et aménités, une application à la filière Comté* [Mémoire de recherche]. Université Paris-Nanterre.

Veillez choisir (avec une X, nombre illimité) les principaux mots-clés de votre contribution \*

- X Agriculture
- Biodiversité
- Diversification
- X Durabilité
- Innovation
- X Politiques
- X Qualité
- X Résilience

---

<sup>2</sup> Nous nous basons ici sur un travail qualitatif. Un travail quantitatif portant sur le capital social est en cours.



Origine  
Diversité  
Territoires

- Système alimentaire

Mots clés secondaires \*

- Agriculture familiale
- Agriculture urbaine
- Agroécologie
- X Approche territoriale
- Filières alimentaires courtes
- Consomm'acteurs
- X Diversité culturelle
- Droit à l'alimentation
- Économie circulaire
- Gastronomie
- Inclusion sociale
- X Indication géographique
- Initiatives/Projets
- X Montagne
- X Outils
- X Patrimoine
- Paysage
- Petits producteurs
- Processus participatif
- Réseau
- X Savoir-faire traditionnel
- Sécurité alimentaire
- X Stratégies de valorisation
- Certification et étiquetage
- Tourisme durable